



51076

NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.14/617
17 mai 1974
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LES MESURES PRISES
DANS LES PAYS AFRICAINS VICTIMES
DE LA SECHERESSE (AVRIL 1974)

I. INTRODUCTION

1. Comme prévu, il n'y a pas eu assez de pluie en 1973/74 dans toute la zone sahélienne, ce qui s'est traduit par une autre récolte désastreuse, a aggravé la famine et les pertes de vie humaines et d'animaux et a troublé davantage encore l'ordre économique et social. Dans certains pays, dont la Haute-Volta, le Mali, le Niger et le Tchad, le problème a pris une ampleur sans précédent. De plus, de mauvaises récoltes et des désastres localisés ont été signalés en Ethiopie, au Soudan, au Nigéria, au Cameroun et au Dahomey. Des rapports ont confirmé qu'au sud de l'équateur, le Kenya et la Tanzanie avaient souffert du manque de pluie et de mauvaises récoltes.
2. Les programmes de secours ont été entravés par l'amenuisement rapide des réserves alimentaires mondiales, provoquant une tendance à consacrer la majorité des denrées aux échanges mondiaux plutôt qu'à l'aide. Ils ont en outre été gênés par des problèmes de logistique, en particulier dans les domaines des transports maritimes et terrestres et de la distribution. Dans les pays bénéficiaires, des obstacles d'ordre institutionnel et administratif notamment, ont réduit l'efficacité de l'aide reçue. Sur le plan national comme à l'échelon international, des efforts et des ressources beaucoup plus considérables seront indispensables pour atténuer les dégâts cumulés causés par la sécheresse.
3. La situation générale est devenue tellement sérieuse et même désespérée que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Directeur général de la FAO se sont rendus spécialement dans les pays du Sahel. Ils ont l'un et l'autre instamment invité la communauté internationale à intensifier les mesures de secours et de relèvement. Au cours des six derniers mois, des représentants de plus de 15 institutions sont venus à la CEA se procurer des informations et tenir des consultations sur les moyens de contribuer à une solution valable et permanente des problèmes des pays africains frappés par la sécheresse. Il y a là une source d'optimisme, mais l'assistance fournie est encore bien inférieure au strict minimum requis, surtout en ce qui concerne l'aide alimentaire. Sur le volume total de 1 million de tonnes de denrées requises pour le Sahel, on estime que 300 000 à 400 000 au maximum ont été fermement promises.
4. En Ethiopie, une déclaration officielle a récemment révélé que 3 millions de personnes sont affectées par la sécheresse dans 7 des 14 provinces du pays. Les zones frappées par le fléau ont une plus forte densité de population que la moyenne des pays sahéliens. Cette particularité, associée à des problèmes d'ordre agraire ainsi que socio-institutionnel et administratif, a provoqué des pertes et des bouleversements plus graves que dans le Sahel. Les régions de l'Ethiopie qui ont des excédents de production n'ont pu de leur côté apporter qu'une faible contribution à l'effort national et international tendant à remédier au désastre.

II. ACTIVITES ENTREPRISES

5. Le Directeur général de la FAO et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial ont répondu sans tarder à la résolution du Comité exécutif relative à l'Ethiopie et ont entrepris, en coopération avec la CEA, un programme d'approvisionnement en semences et autres facteurs de production agricoles pour la saison des semailles, qui a démarré en mars 1974. Ce programme prévoit la mise en place de moyens de stockage, dont le coût estimatif est de 15 millions de dollars. Le PNUD et d'autres institutions des Nations Unies ont pris aussi une série de mesures

pratiques pour remédier à la situation. L'Ethiopie a, d'autre part, bénéficié de dons d'un groupe important de donateurs et d'organismes bénévoles. Enfin, l'évolution survenue récemment dans le pays a suscité notamment des campagnes nationales de collecte de fonds et d'auto-assistance.

6. La persistance de la sécheresse en Afrique et son extension à une zone géographique et écologique plus vaste ont confirmé la nécessité d'une stratégie à long terme et d'un programme de développement soigneusement mis au point. Le secrétariat a en conséquence poursuivi la définition et l'élaboration de cette stratégie et il est encourageant de noter que des progrès considérables ont été accomplis à cet égard au sein du système des Nations Unies. A l'occasion de la réunion spéciale tenue à Bamako en mars 1974, le secrétariat a lancé un appel en faveur du renforcement du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel afin qu'il soit en mesure d'assumer la fonction importante de la coordination.

7. Le secrétariat a participé à la préparation et au perfectionnement du "Compendium de projets" entrepris par le Comité inter-Etats et coordonné par le Bureau spécial du Sahel de l'ONU. Le Compendium comprend des projets nationaux et régionaux, avec des objectifs de relèvement et de développement à moyen terme, et aborde toute la gamme des mesures visant l'infrastructure, la production et les institutions. Il compte quelque 130 projets représentant un coût total estimé à 1 milliard de dollars. Le Compendium était le document de base de la réunion internationale convoquée par le Comité inter-Etats à Bamako en mars 1974 et qui avait pour objet de poursuivre le dialogue sur l'aide au développement en faveur du Sahel et de stimuler l'intérêt des donateurs pour des projets de relèvement et de développement à moyen terme.

8. On ne pourra stimuler et maintenir un intérêt concret de la part des donateurs et des investisseurs qu'en formulant et en présentant convenablement des projets et programmes viables et bien définis dans le cadre d'un plan global de développement à long terme comme celui qui a été entrepris au titre du "Compendium de projets". Un nombre raisonnable de projets et de programmes exécutés en temps voulu contribueront à ouvrir la voie à un développement à long terme. Il est aussi évident, d'après les données générales et macro-économiques que l'on possède déjà, qu'une bonne proportion des projets proposés peuvent entrer d'ores et déjà dans la phase de la réalisation. En fait, certains des organismes d'aide bilatérale au développement qui se sont déjà déclarés intéressés par des secteurs ou des programmes précis, peuvent immédiatement entreprendre plusieurs projets. A cet égard, il est particulièrement souhaitable de voir sans tarder démarrer des projets et programmes visant à accroître et renforcer la capacité de développement à long terme, notamment en matière de formation et d'infrastructure.

9. Entre-temps, et tandis que ces programmes d'action sont lancés, le travail fondamental d'analyse macro-économique, qui est la base d'un plan de développement régional intégré, progresse de façon satisfaisante et est aussi coordonné par le Bureau spécial du Sahel. Le secrétariat de la CEA est satisfait du cadre analytique établi par la CNUCED en tant qu'élément de l'opération macro-économique. Celle-ci consiste à exposer et analyser systématiquement les faiblesses structurales fondamentales qui ont contribué à la stagnation économique et sociale constante du Sahel et ont entravé son développement. C'est de cette analyse que se dégagent les éléments de base d'une stratégie du développement à long terme.

10. L'élément le plus logique de la stratégie mis en évidence par l'analyse de la CNUCED est la nécessité d'une transformation radicale et planifiée de l'économie sahélienne. Le développement à long terme et l'élargissement de la base économique devront inévitablement reposer longtemps encore sur l'agriculture. Le secteur agricole doit être restructuré et équipé pour jouer pleinement son rôle dans le processus de transformation et il importe de tenir compte des éléments de complémentarité et des liaisons possibles avec les secteurs extractif et industriel. L'étude proposée de la CNUCED est essentiellement axée sur les échanges, mais elle souligne la nécessité de réduire progressivement l'assujettissement à la pluie, ainsi que les mesures visant à relever la productivité agricole et la production alimentaire pour constituer la base d'une croissance économique soutenue et d'un développement dynamique.

11. D'autre part, il appartient aux gouvernements des pays affectés d'ouvrir, individuellement et collectivement, la voie au développement et aux investissements. En premier lieu, ils devront prendre les mesures nécessaires pour renforcer et rationaliser leurs organismes et leurs méthodes de planification afin de se préparer, sur les plans économique, administratif et politique, à une transformation progressive mais radicale de leurs économies, assurer l'élimination systématique des dépenses de consommation inutiles, en particulier pour l'achat d'articles de luxe importés, en faveur d'investissements productifs et se montrer disposés en pratique à faire des sacrifices à court terme pour retirer à long terme des avantages permanents de la coopération multinationale, qui est désormais reconnue, en particulier dans les conditions qui caractérisent le Sahel, comme un élément propre à contribuer à une croissance économique dynamique et équilibrée.

12. Le secrétariat participe à des études sectorielles spécialisées dans le cadre et l'optique de la stratégie du développement à long terme. Il a effectué avec le FISE une mission dans les pays du Sahel en vue de déterminer les mouvements de la population affectée par la sécheresse et l'assistance dont elle aurait besoin de la part du FISE. Il doit également y faire sous peu une mission avec la CNUCED afin de procéder à une analyse approfondie des échanges dans les pays frappés par la sécheresse, en particulier de la relation entre le commerce et l'expansion de la production agricole et alimentaire.

13. Le secrétariat vient d'autre part d'achever les travaux sur le terrain d'une étude pilote sur les échanges et la coopération intra-régionale en Afrique de l'Ouest en tant que base de développement agricole; cette étude, qui porte sur l'un des pays du Sahel, vise à examiner en profondeur les relations économiques entre les pays côtiers et un pays enclavé typique ainsi que les éléments d'une stratégie du développement pour ces pays. Le rapport préliminaire de l'étude, dont sera saisie la prochaine Conférence régionale de la FAO, indique plusieurs aspects et les perspectives de la complémentarité économique de ces deux groupes de pays, et les recommandations et conclusions finales contribueront assurément à la définition d'une stratégie du développement à long terme pour la zone sahélienne.

14. Répondant à une demande spéciale reçue du Groupe africain auprès de la Communauté économique européenne, le secrétariat a aussi dressé un inventaire de projets régionaux viables, intéressant en particulier les besoins de développement du Sahel. Il est prévu que l'inventaire servira de base pour les négociations entre le Groupe et la Communauté économique européenne sur le financement du développement à long terme.

15. Des progrès ont été réalisés dans le recrutement d'experts pour l'Equipe multinationale de conseillers pour le développement (UNDAT) de Niamey, dont la plupart des ressources sont consacrées aux travaux sur la sécheresse dans le Sahel. Il a été en effet convenu, aux termes d'un accord conclu entre le secrétariat de la CEA et le Président du Comité inter-Etats, que les experts de l'UNDAT collaboreraient étroitement avec le Comité et, sous la direction de celui-ci, participeraient à toutes les activités relatives à la formation de projets et de programmes, notamment à la conception et à l'exécution de plans. En réponse à une demande du même Comité, un représentant du secrétariat a été envoyé à Ouagadougou en décembre 1973, pour fournir des informations et des services professionnels à une mission de l'AID (Etats-Unis) et du MIT qui a récemment entrepris, au titre d'un contrat d'un million de dollars, de définir une stratégie du développement à long terme du Sahel, fondée sur un système de "politiques de rechange" et bénéficiant de l'adoption de techniques modernes, des dernières données recueillies par satellites et d'informations géophysiques et écologiques.

16. Les victimes de la sécheresse sont un sujet de préoccupation et le système des Nations Unies comme les donateurs d'aide bilatérale ont pris des mesures pour améliorer la situation, mais le problème immédiat du secours aux victimes n'a pas encore été résolu. Une action coordonnée et soutenue est indispensable pour remédier à la situation tant dans l'immédiat qu'à long terme. Le secrétariat prévoit que le système des Nations Unies, les donateurs d'aide bilatérale et les gouvernements intéressés redoubleront d'efforts pour apporter une solution valable à ce problème qui ne touche pas moins de 11 pays africains.
